

JOURS DE FRACTIONNEMENT

Grâce à l'action de **FO LCL**, les jours de congés supplémentaires pour fractionnement sont rétablis. Ils sont calculés automatiquement depuis 2014. La 5ème semaine de CP n'ouvrant pas de droit à congé supplémentaire, sur la base de 20 jours de CP, il faut pour les obtenir :

- prendre **impérativement 10 jours consécutifs** de congés payés (CP) en période d'été (1er mai - 31 octobre)
- pour 1 jour supplémentaire, vous devez prendre entre 2 et 4 jours de CP en période d'hiver et entre 16 et 18 jours de CP en période d'été.
- pour 2 jours supplémentaires, il est nécessaire de prendre 5 jours ou plus de CP en période d'hiver et entre 10 et 15 jours de CP maximum en période d'été.

Une vidéo explicative est disponible sur fo-lcl.fr



CHÈQUES VACANCES



Si votre revenu fiscal de référence est inférieur à un certain montant et que vous avez au moins 9 mois d'ancienneté, vous avez droit aux chèques vacances.

(cf. **EasyRH** :

"Puis-je bénéficier des chèques vacances ?").

Ils sont subventionnés par LCL à hauteur de 100 € bruts pour un montant total de 250 €. Faites votre demande dès le mois de novembre dans **MySelfRH** et, **impérativement, avant le 11 décembre 2026**. Cette date est susceptible d'être modifiée par LCL, n'attendez pas le dernier moment pour commander vos chèques vacances.

Vous avez la possibilité d'obtenir des chèques vacances dématérialisés.

"FORFAIT" POUR CRÈCHE & GARDE

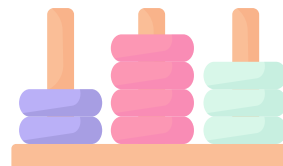
LCL verse un forfait pour les frais de garde d'enfants (crèche, assistante maternelle, garde du mercredi et période de vacances scolaires) via l'application **Worklife Mon Pass LCL** et la carte associée.

Sont concernés les enfants à charge fiscale, gardés à titre onéreux, jusqu'à 11 ans révolus. Les montants alloués sont déterminés ainsi :

- **90 € par mois** pour un enfant **jusqu'à ses 4 ans**
- **45 € par mois** pour un enfant **entre 4 et 12 ans**

Attention : dès votre arrivée chez LCL si vous avez déjà des enfants ou dès l'arrivée d'un enfant, n'oubliez pas de remplir l'attestation sur l'honneur "dispositif crèche et garde".

Si vous ne pouvez pas régler votre mode de garde par carte bancaire, vous pouvez envoyer votre facture acquittée, Worklife vous remboursera directement sur votre compte.



ALLOCATION RENTRÉE SCOLAIRE

Vous pouvez prétendre, sous certaines conditions, à une allocation "achat de livres et frais d'équipement scolaire".

Vous pouvez également bénéficier de cette allocation si votre enfant a plus de 16 ans. Il suffit de renseigner son niveau scolaire dans **MySelfRH** à partir du 27 juillet et avant le **13 novembre 2026***.

Attention : toute saisie effectuée après le 15 du mois n'est prise en compte que le mois suivant.

* Date susceptible d'être modifiée par LCL



Délégation Nationale **FO LCL**,
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF, BC401-11
Tel: 01 42 95 12 05/06



INFO MEMENTO

Vacances SCOLAIRES



2026 2027

FO LCL

twitter.com/FOLCL

FO LCL

folclinsta



Site fo-lcl.fr



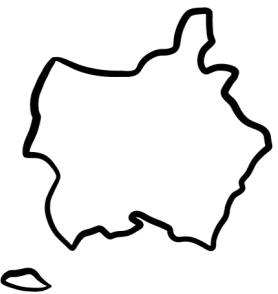
Appli **FO LCL**



VACANCES SCOLAIRES

2026-2027

Le départ en vacances a lieu après la classe le jour indiqué, la reprise le matin du jour indiqué. Si le départ est un samedi, les enfants, n'ayant pas classe ce jour-là, partent le vendredi soir après les cours.



ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont - Ferrand, Dijon,
Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Aix - Marseille, Amiens, Lille,
Nancy - Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans - Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpeller, Paris,
Toulouse, Versailles

Mardi 1^{er} Septembre 2026 (Jeudi 3 septembre 2026 pour la Corse)

La mère et le père peuvent prendre le temps nécessaire pour accompagner leur(s) enfant(s) si :

- o entrée en maternelle
- o entrée en CP
- o changement d'établissement en primaire
- o entrée en 6ème

RENTREE DES ÉLÈVES

TOUSSAINT

du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026 (idem pour la Corse)

NOËL

du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027 (idem pour la Corse)

HIVER

du samedi 13 février
au lundi 1^{er} mars 2027
(idem pour la Corse)

du samedi 20 février
au lundi 8 mars 2027

du samedi 6 février
au lundi 22 février 2027

PRINTEMPS

du samedi 10 avril
au lundi 26 avril 2027
(idem pour la Corse)

du samedi 17 avril
au lundi 3 mai 2027

du samedi 3 avril
au lundi 19 avril 2027

PONT DE L'ASCENSION

du mercredi 5 mai au lundi 10 mai 2027

ÉTÉ

samedi 3 juillet 2027 (idem pour la Corse)



Restez informés et connectés à FO LCL

Délégation Nationale FO LCL,
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF, BC401-11
Tel: 0142951205/06



FO LCL
twitter.com/FOLCL
folclinsta



Site fo-lcl.fr
Appli FO LCL